

# Miroir des Blats



Votre magazine d'informations

N° 006 de Septembre 2022



Nos ordures  
ménagères

CUATION



Adressage

Camping \*\*\*  
Accueil - Snack des Blats



Fête du village



Notre école



Horaires cars





# Mot de la commune

Le 11 Septembre dernier s'est clôturé avec succès  
notre marché de producteurs « saison 2 ».



Venez de plus en plus nombreux,  
nos fidèles commerçants accompagnés  
de « nouvelles recrues »  
vous accueilleront chaleureusement.

Mais ne soyez pas triste, certains commerçants souhaitent  
revenir, hors saison, une fois par mois.  
Ensemble nous avons choisi le deuxième dimanche matin  
soit : Le 9 octobre, le 13 Novembre,  
Exception pour Décembre, :  
le marché de l'AVENT, le 4 Décembre toute la journée et  
Le marché de NOEL, le 18 Décembre également toute la  
journée avec des animations surprises.  
Ensuite, pour 2023, nous reprendrons le rythme du 2ème  
dimanche par mois, à savoir  
Le 8 Janvier, le 12 février, le 12 mars, le 9 avril et le 14 mai.  
Notre saison 3 commencera le 11 juin.  
Nos annonces sur Facebook vous rappelleront régulièrement  
nos dates.



## Solution du SUDOKU

Même si je suis certain que tout le monde a terminé de compléter les grilles de SUDOKU  
présentes dans notre précédent numéro, voici les solutions.

2	1	5	6	9	7	4	8	3
8	9	7	1	4	3	6	2	5
4	3	6	8	2	5	1	7	9
1	8	4	2	3	6	5	9	7
5	2	9	4	7	8	3	6	1
6	7	3	5	1	9	8	4	2
3	4	8	9	5	2	7	1	6
9	5	1	7	6	4	2	3	8
7	6	2	3	8	1	9	5	4

n° 1448 - sudoku facile

2	5	9	4	3	6	7	8	1
4	3	7	1	8	2	5	9	6
1	6	8	5	9	7	2	4	3
5	8	1	7	6	3	4	2	9
6	4	3	2	5	9	8	1	7
7	9	2	8	1	4	3	6	5
9	7	4	6	2	5	1	3	8
3	1	5	9	4	8	6	7	2
8	2	6	3	7	1	9	5	4

n° 511932 - sudoku démoniaque

# Ours

## Responsable communication :

Enrick NIETO

## Rédacteurs & rédactrices :

Brigitte GALLAND

Christian GARD

Enrick NIETO

## Infographiste :

Enrick NIETO

## Ont participé à ce numéro :

Christian GARD

Brigitte GALLAND

Alexandre Puechvent

Linda BENARD

Enrick NIETO

Claude Peyronnet-Testeil

## Nos commerçants :

### Auvergne maintenance

BRICO MURAT

### Coifure Capillaris

MJ décor'

# Sommaire

Mot de la commune .....	p2
Mot de la rédaction .....	p3
Vie du village .....	p4
Coup de gueule .....	p5
Ordures Ménagères .....	p6
Adressage .....	p7
Fête du village .....	p8 et p9
Nos amis de la terre .....	p10
Au camping .....	p11
Horaires cars .....	p12
Le corset de la Reine. ....	p13
Mistral, père de Mireille .....	p13 et p14
Radotage d'un ronchon .....	p15
Au fil du temps / Bienvenue .....	p16



PLUMBERIE QUICAILLERIE JARDINAGE  
ELECTRICITE DROGUERIE OUTILLAGE

5, route de Riom-ès-Montagnes  
15300 Murat

**06 79 94 06 12**

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30  
Mardi au Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h30  
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h30



# Mot de la rédaction

Beaucoup de sujets à traiter en cette période de retour de vacances et la rentrée des classes, sans oublier le départ de notre conseillère et infographiste dont le sourire et sa bonne humeur nous manquent déjà. Mais on va y arriver... Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles paraissent difficiles. Alors quel choix nous reste-t-il ?

Continuons et allons de l'avant, pour vous, avec vous si vous souhaitez rejoindre notre équipe dans la réalisation ou le contenu de ce bulletin municipal, dans la gestion du Facebook de la commune ou tout simplement dans les nombreux projets en cours et à venir.

Pour grandir et évoluer ensemble il suffit parfois de tous regarder dans la même direction.

Et si c'est une folie que d'y croire, dite vous que les folies sont les seules choses qu'on ne regrette jamais.

Enrick NIETO





# Vie du village



L'équipe du conseil municipal 2008 – 2014 y travaillait déjà, celle qui l'a succédée, l'a repensé mais face au coût trop élevé des devis et au taux de subvention inférieur au prévisionnel, a dû le revoir à la baisse. Et c'est enfin au début de ce mandat qu'il a pu se concrétiser !

Et oui, je vous parle du projet école !

Après une longue période d'adaptation et de patience, les enfants et le personnel scolaire ont pu enfin faire leur rentrée dans des conditions les plus optimales !

Nous sommes très heureux de vous faire découvrir un aperçu de leur nouvelle école.



Mais ce n'est pas que l'école qui a changé, mais aussi l'organisation de la garderie. Lors du conseil d'école du 08/03/2022, il nous est signalé le nombre important d'enfants pendant la garderie. La saison hivernale se terminant, nous avons décidé d'attendre quelques semaines, pour vérifier si cette situation perdurait.

Au conseil d'école du 20/06/2022, le constat est identique à celui du 08/03/2022.

Pour conserver la gratuité du service, il est impératif d'éviter d'avoir à embaucher un agent supplémentaire. La solution retenue a été qu'à partir de la rentrée, la garderie se fasse sur inscription avec 15 enfants maximum, en privilégiant les parents ayant une activité professionnelle. Un nouveau règlement a donc été établi, dans l'espoir que les parents puissent trouver des solutions pour récupérer dès 16h30 leur progéniture et éviter ainsi l'embauche d'un 2ème agent qui nous obligerait à prendre la décision de rendre payante la garderie l'après-midi.

Cette solution est testée jusqu'aux vacances de la Toussaint où un point sera fait avec l'agent de la garderie et les élus. Il faut savoir que la garderie est un service optionnel, mis en place par la collectivité pour que les parents qui n'ont pas d'autres modes de garde, puissent y laisser leur(s) enfant(s). La garderie n'est pas un centre aéré où l'enfant reste parce qu'il ne veut pas rentrer chez lui, ni même parce que les parents veulent un peu de temps libre. Cette prise de conscience est impérative pour maintenir la gratuité de ce service.

Si à la Toussaint, nous voyons que plus de parents que nous pensions, ont une activité professionnelle et n'ont pas d'autres solutions, nous ferons un appel à candidature pour l'embauche d'une personne. La garderie deviendra de ce fait, payante.





# Coup de gueule

Et nous voici une fois de plus devant cette rubrique si emblématique et tant attendue : Le coup de gueule.

Il nous fallait trouver l'équivalent d'un chat noir, qui aurait cassé un miroir sous une échelle, un vendredi 13. Cette fois, merci, c'est vous, Saint-Jacquois, qui nous l'avez servi sur un plateau. J'ai nommé la grande coupable du moment, roulement de tambour : la SNCF.

Si la vie est comme un arc-en-ciel et qu'il faut de la pluie et du soleil pour voir de la couleur, et bien là de la couleur on en a eu pour notre argent. Des véhicules en grand nombre garés n'importe comment sur des entrées de terrains ou sur des parkings privés saturés même le week-end, des rendez-vous de chantier très tôt le matin sur la place de l'église juste sous vos fenêtres ouvertes dû à la canicule des mois d'été, des vitesses excessives sur nos départementales, sans oublier, bien évidemment, les belles ordures alimentaires laissées un peu partout sur le bord de nos routes. Bien sûr que les ouvriers doivent travailler, c'est une évidence. C'est comme le vent que l'on ne peut pas voir, mais vous serez d'accord avec moi pour dire quand même qu'on peut le sentir. Certains d'entre vous sont même venus en Mairie pour nous certifier que des rotations de camions bennes roulent à des vitesses excessives, à plus 100 km/h. Je ne savais pas que des Saint-Jacquois avaient dans leur matériel de bricolage ou de jardinage, des appareils de type CHRONIS ou radars de vitesse. Cela a généré l'éclosion de jolis panneaux de circulation invitant tous les automobilistes à ne pas dépasser les fameux 30 km/h. Je ne sais pas si cette démarche est très légale mais je vous accorde bien volontiers qu'elle a le mérite d'exister et d'informer les conducteurs que des enfants sont susceptibles de jouer sur une départementale, qu'ils font du vélo ou de la trottinette ou tout simplement tapent dans un ballon. Quelque chose vous choque dans ces propos ? Non ? Vraiment rien ? Quoi qu'il en soit, une fois de plus nous sommes montés au créneau afin d'apaiser les esprits. Nous sommes allés rencontrer les chefs de secteur pour leur signaler les abus et les dépassements de vitesse et toute incivilité qui nous a été rapportée. Mais vous conviendrez aisément avec moi que l'on ne peut mettre un agent de police derrière chaque conducteur de camion 365 jours par an, par contre je peux vous affirmer que derrière chaque enfant il y a normalement des parents à vie. Rappelons tout simplement qu'ils ont certaines obligations envers leur progéniture : leur apprendre à écrire les blessures de leur jeunesse dans le sable est à graver leurs joies dans la pierre par exemple. Je sais ce que vous allez me dire, nous n'habitons pas dans une grande ville. Mais en quoi un enfant écrasé sous un camion en milieu rural est-il différent de celui renversé dans une grande métropole ? Attendez je réfléchis.

Soyons sérieux un instant, vous pourriez expliquer à vos enfants que pendant un laps de temps relativement court, leurs habitudes comme les vôtres d'ailleurs risquent d'être quelque peu perturbées. J'avoue, on ne peut pas leur dire simplement, oublie ce qui était, profite de ce qui est, ai confiance en ce qui sera. Sauf si vous voulez que votre enfant vous regarde avec des yeux écarquillés avec la tête d'un dernier de la classe. Alors puisque vous connaissez vos enfants mieux que quiconque, je suis certain que vos paroles venues du cœur, avec amour et bienveillance, solutionneront une partie des problèmes de sécurité routière.

Un petit exemple de bon sens, si le piéton a priorité sur un passage protégé, il est quand même préférable de vérifier qu'aucun véhicule ne puisse gêner sa traversée. Et quand ce piéton devient conducteur, Il est souhaitable qu'il soit conscient que la route n'est pas sa propriété et qu'il doit la partager avec d'autres véhicules ou piétons.....

Je vous laisse y réfléchir et prendre une dose de sourire ou une pensée d'optimisme pour enchanter votre journée.

Brigitte GALLAND / Enrick NIETO.





Nos OM<sup>énagères</sup>  
rdures



## La commune et la communauté de communes, travaillent ensemble sur la meilleure gestion possible des ordures ménagères et des déchets recyclables.

On ne peut y arriver qu'avec la collaboration des résidents (qu'ils soient à l'année, secondaires ou touristiques), des gens de passage et des professionnels.

C'est pourquoi, il est impératif de respecter le dépôt des déchets et de ne pas les déposer à côté des containers et colonnes de tri sélectif quand ils sont pleins (ou même parfois vides...). \*

Il faut que vous sachiez que les agents de la CABA qui ont en charge de vider les containers Ordures Ménagères et les colonnes d'apport volontaire (verre, papier, cartons d'emballage...), ne ramassent pas ceux déposés à côté à la grande joie des chats, renards et chiens qui se font parfois plaisir à trouver une deuxième vie aux sacs poubelles et disperser aux alentours les déchets.

Ce sont, de ce fait, les agents communaux qui doivent ramasser et jeter ce que l'utilisateur n'a pas mis dans les poubelles et colonnes de tri. A effectuer ces tâches, ils ne font pas celles pour lesquelles ils sont missionnés.

Embaucher un 3ème agent nous contraindrait à augmenter les taxes pour faire face à cette dépense qui pourrait être évitée si tout le monde mettait sa pierre à l'édifice.

On peut embellir du mieux qu'on peut notre commune, mais l'image laissée par des débris à côté des poubelles, ne donnera pas la meilleure pour notre village.

C'est pourquoi, je lance un appel à votre civisme. Si vous voyez les containers et/ou les colonnes d'apport volontaire pleins au moment où vous désirez déposer vos déchets, ne les mettez pas à côté mais essayez de trouver un autre endroit où il y en aurait des vides ou à défaut, ramenez les chez vous jusqu'à ce que les agents de la CABA soient passés.

Linda BENARD

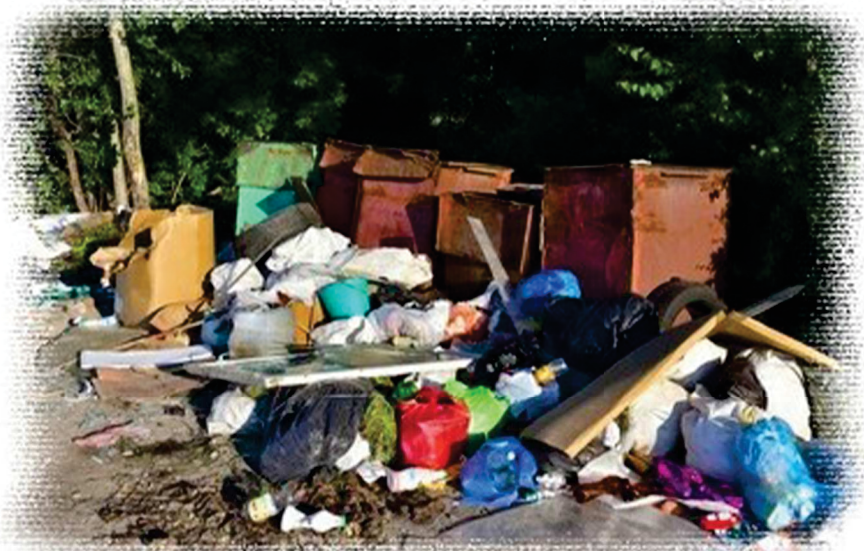
\* Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire: Somme à régler dans un délai précis à la suite de certaines infractions relatives notamment à la circulation routière et sans passage par un tribunal. Le montant peut être minoré ou majoré en fonction de la date de paiement..

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135€.

Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375€.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750€ maximum (ou jusqu'à 1 500€, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



AUVERGNE MAINTENANCE  
SECURITE INCENDIE  
07 57 10 34 33

Vente entretien installation recharge  
Extincteur toutes marques

stephane.qu73@gmail.com



# Nouvel Adressage



L'amélioration des services rendus aux habitants de la commune de Saint Jacques des Blats reste une de nos priorités. A cet effet une action de dénomination des voies et de numérotations des immeubles a été menée. Ainsi l'action municipale contribue à améliorer :

- Votre sécurité : rapidité de localisation par les services d'urgence, gendarmerie...
- L'Efficacité des services notamment la distribution du courrier ou des colis grâce à une localisation de votre domicile à partir d'adresse précise.

Ca fait longtemps qu'on vous en parle et aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que l'adressage est fini !

Un courrier vous a été adressé ou le sera prochainement, vous informant de votre nouvelle adresse. Il faudra vous rendre à la Mairie pour récupérer (contre signature) la jolie plaque sur laquelle est inscrit votre numéro de maison.

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer (personnes âgées, en situation d'handicap, etc), nous les invitons à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie afin qu'un agent vienne poser leur numéro sur le mur de leur maison ou le pilier de leur clôture. Certains vont être surpris de voir leur numéro à 3 voir 4 chiffres. On appelle ça la numérotation métrique. Il est mis en place quand la longueur de la voie où se situe le bien de la personne, est importante. Pourquoi ? Pour informer les secours ou autres organismes, que la distance entre le point 0 et leur maison correspond au numéro de leur maison.

(Exemple : si le numéro de la maison est 1475, les personnes qui ont besoin de venir à cet endroit, sauront qu'elle se situe à 1475m par rapport au début de la voie).

Vous avez des questions ou des interrogations ? Les élus et les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour y répondre.

Linda Benard



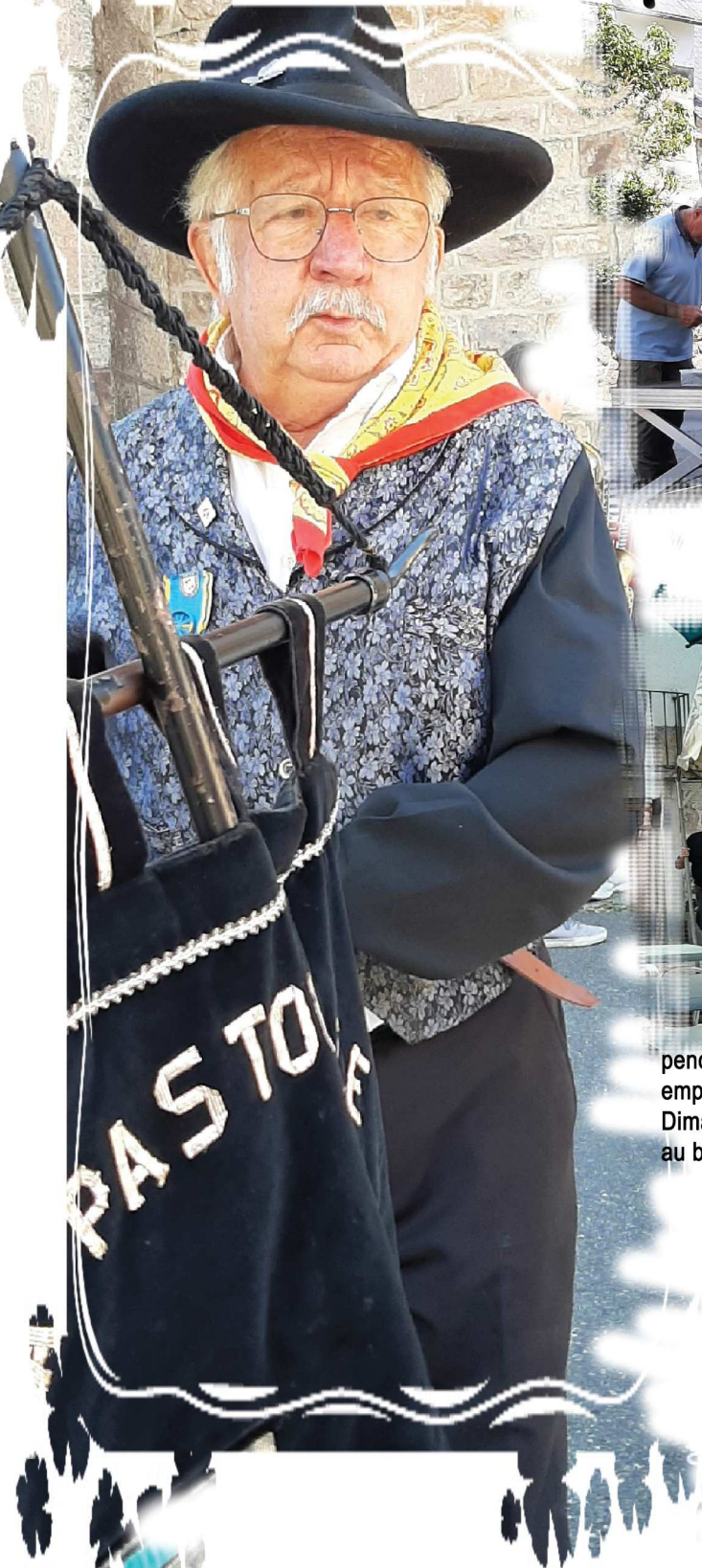
Un plan de la commune va être édité et mis à votre disposition prochainement, afin de pouvoir vous informer des nouveaux noms de rue.

Parallèlement des panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés prochainement.



**Après deux années d'abstinence, le Dimanche 24 juillet dernier, nos aînés du Griou et quelques bénévoles Saint-jacquois et Saint-jacquoises, nous ont redonné goût à la fête.**

# Fête patronale



Le Samedi après-midi, c'est la mise en place du parquet, de l'estrade et des barnums sur la place de l'église,



pendant que d'autres personnes montent la buvette et préparent les emplacements du vide grenier au bord de la Cère.

Dimanche matin, Notre marché dominical est déplacé près du local technique, au bord de la rivière, pas loin du vide grenier.





Après la messe, l'association des aînés du Griou offre le pot de l'amitié, avant de proposer un bon repas composé de jambon de pays et melon, saucisse truffade (la spécialité cantalienne), le fromage de pays et enfin un cornet de Murat ou glace.



Suit le spectacle folklorique. Les artistes invitent les spectateurs à danser avec eux. Ainsi que les musiciens à jouer avec eux.



Et voilà qu'arrive l'heure du goûter avec pleins de gâteaux et la... caillée.....  
La journée se termine en beauté avec la super tombola et la pesée de panier ; 3kg840, trois personnes ont deviné le poids à 10 grammes, un tirage au sort les départage.  
Nous avons hâte de nous retrouver tous ensemble l'année prochaine.

Brigitte GALLAND



# Nos amis de la terre

## Les personnes âgées ne sont pas les seules à souffrir de la chaleur excessive ;

Pendant les mois de juillet et août on a pu constater que les vaches avaient besoin de 100 litres d'eau par jour au lieu des habituels 60 litres environ. Même si nos éleveurs récupèrent cette eau dans les cours d'eau, la quantité de tonne à eau disponible et la dispersion des troupeaux sur des parcelles souvent difficile d'accès, avec trop peu d'herbe, a vu surgir des problématiques jusqu'ici impensables. Rajoutons à cette pénibilité quotidienne, la hausse du prix du carburant pour les tracteurs, l'alimentation des bovins qui bondit de 250 à 420 euros la tonne. Le foin quant à lui est passé de 100 à 150 euros la tonne. Voilà à quoi doivent faire face aujourd'hui nos fermiers. Si l'on sait que la rentabilité d'un brotard se compte en kilos de viande vendus et qu'il faut le nourrir d'une façon ou d'une autre entre sept et douze mois, le dilemme se pose inévitablement très vite.

Certains agriculteurs sont partis non pas sur l'investissement de réservoirs d'eau mais plutôt sur l'idée d'aller chercher des sources et de remettre en état des anciens captages d'eau et alimenter ainsi quelques fontaines. Du travail en plus mais un geste important pour l'écologie et la planète.

Heureusement les fortes chaleurs n'ont pas perturbé le nombre de naissances de veaux, mais leur croissance est ralentie car si en période de sécheresse l'herbe est moins nutritive, le lait est forcément moins riche. Et ils évitent dans la mesure du possible le vêlage en plein soleil.

Nos fermiers ont perdu l'avantage d'habiter en montagne car aujourd'hui il y a moins de stock d'herbe pour les bêtes. Ici l'hiver dure presque 6 mois. Le fourrage d'hiver est utilisé entre sept à huit mois au lieu de six. Les bêtes sont normalement laissés en pâturage jusqu'au début de l'hiver, or désormais en quinze jours voir trois semaines, elles n'ont plus d'herbe pour se nourrir dans les prés.

Mais il n'y a pas que le climat qui impacte leurs problèmes de gestion. Les années de sécheresse favorisent les maladies bovines entre autres le Charbon symptomatique. C'est comme l'Anthrax pour les humains. Par conséquent, ils sont obligés de vacciner tous leurs troupeaux. (Des frais en plus) Ils s'interrogent sur l'origine de cette maladie : est-ce les vautours qui montent des Cévennes ? Peut-être que la Chambre d'agriculture ou l'A.R.S. pourraient y répondre. Ce que nous avons trouvé sur internet, ne nous permet pas de trancher sur le sujet.

Le débat entre scientifiques, vétérinaires et autres professionnels reste à vérifier.

Brigitte GALLAND, Enrick NIETO

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que Louis et Jean-Jacques ont réparé et remonté la croix des gardes.

Merci à eux

# A vos agendas !

L'association les Aînés du Griou organise une sortie d'automne pour ses adhérents le jeudi 6 octobre 2022 au cabaret GARDENPALACE à Clermont Ferrand avec repas spectacle , Nous espérons que vous viendrez nombreux pour cette sortie.

Le tarif définitif sera fonction du nombre de participants un exemple pour 50 personnes, le prix serait de 74 € par personne l'association participera pour 30€ par personne.

L'inscription à cette journée est nécessaire, avant le 27 septembre 2022 pour la bonne organisation de notre sortie, merci d'avance.

Pour tous renseignements tél.

Marie Peyronnet 07 83 90 48 54

Marinette Combelle 06 78 80 05 55

MENU GARDEN
Apéritif de bienvenue
Tourte de volaille marinée, noisettes et abricots, salade à l'huile de noix de Lapalisse
Noix de joue de porc confite, sauce à la moutarde de Charroux sur pommes grenailles
Assiette de duo de fromages, pain aux noix et brochettes de fruits secs
Tarte citron meringuée façon finger
¼ vin rouge Languedoc
Eau plate
Café





# Une idée folle

## Comme on les aime



Angélique LABARRE, 38 ans et Fabrice MORTIER, 44 ans, reprennent le flambeau du camping avec leurs trois enfants, les jumeaux, Matéo et Mélissa ,7 ans, et le petit dernier, Mathis 15 mois.

Cette grande famille arrive de la région nantaise. Fabrice était gérant d'une agence immobilière et Angélique travaillait dans le maraichage Bio. Enfant, Fabrice rêvait déjà de tenir un terrain de camping.

L'amour de la montagne et le contact humain les a encouragés à changer de vie.

En quelques jours, tout s'est décidé et concrétisé, avec pleins de projets pour ce camping comme la création d'une aire camping car mais aussi la restauration du mini-golf et la pose de quelques jeux d'antan en bois.

Tous deux adeptes du respect de l'environnement, ils souhaitent changer les ampoules existantes par des ampoules à led moins énergivores (extinction des lumières la nuit) et installation de récupérateurs d'eau de pluie.

Le 26 Octobre, Fabrice et Angélique prendront définitivement les rênes du camping,

Et le 3 Décembre, à partir de 17h, tout le village est invité à l'inauguration. Souhaitons bonheur et prospérité à cette nouvelle famille Saint Jacquesoises.

## A vos agendas ! *Suite et fin*



Inscriptions sur :  
[klikego.com](https://www.klikego.com)

L'association les Aînés du Griou organise le dimanche après midi 30 octobre 2022 un quine salle des expositions de la Mairie. De nombreux lots à gagner

Nous comptons sur vous tous pour passer une agréable journée.



Inscriptions sur :  
[klikego.com](https://www.klikego.com)



# Horaires Cars



C01

## SAINT-FLOUR ▷ AURILLAC

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

		Jours de circulation	LMMeJV	L	LMMeJV	LMMeJV	LMeV	LMMe	JVSD
		Période scolaire	*	*	*	*	*	*	*
		Grandes vacances							
		Petites vacances							
		Renvois à consulter	1	1	1	1	1	1	1
SAINT-FLOUR	Place de la Liberté			05:50	05:50				
	Centre Hospitalier			05:55	05:55				
ROFFIAC	Parking de la Tour			06:00	06:00				
USSEL	Luc			06:10	06:10				
	Le Bourg			06:15	06:15				
NEUSSARGUES-EN-PINATELLE	Place du 19 mars								12:45
	Place du Balat			06:30	06:30				12:55
LAVEISSIERE	Mairie			06:35	06:35				13:02
	Fraisse Haut			06:38	06:38				
SAINT-JACQUES-DES-BLATS	Mairie			06:47	06:47	07:35	13:05		
	Grand-Rue			06:52	06:52	07:40	13:15		
VIC-SUR-CERE	Mairie		07:00			07:45	13:30		
	Cols		07:02	07:03	07:03	07:46	13:31		
POLMINHAC	Comblat le Château		07:05			07:50	13:33		
	Boulangerie								
VIC-SUR-CERE	Mairie		07:10			07:55	13:35		
	Comblat le Château		07:00			07:45	13:30		
THIEZAC	Mairie		07:02			07:46	13:31		
	Grand-Rue			06:52	06:52	07:40	13:15		
SAINT-JACQUES-DES-BLATS	Mairie			06:47	06:47	07:35	13:05		
	Font d'Alagnon			06:35	06:35				13:12
LAVEISSIERE	Lioran Arrêt minute			06:38	06:38				13:15
	Rue de la Maison Blanche		07:15						
GIOU-DE-MAMOU	Maison Neuve		07:20			08:05	13:46		
	La Rocade		07:25	07:25	07:25				
AURILLAC	Zone Industrielle Sistrières (-BIOSE)					08:10	13:50		
	Plaine des jeux Ponétie				07:37				
	Trivoli				07:42				
	La Montade					08:13	13:55		
	La Dorinière				07:45	08:17	13:57		
	Cité administrative					08:18	13:58		
	Square Gambetta					08:20	14:00		
	Rue Jules Ferry				07:50	08:25	14:05		
	Gare routière				07:53	8:27	14:10		
	Centre DAide Par Le Travail De Conthe					08:30			
	LP Raymond Cortat		07:43	07:43					
	Lycée Jean Monnet		07:46	07:46					
Place Saint-Etienne		07:50	07:50						
Biopôle		07:55							

Les jours de circulation des services sont abrégés comme suit :  
**L** : lundi / **M** : mardi / **Me** : mercredi / **J** : jeudi / **V** : vendredi / **S** : samedi / **DF** : dimanche et fêtes

**Tarifification**  
 Ticket : 1,5€  
 Abonnement mensuel tout public / 25€  
 réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport  
 Abonnement annuel moins de 25 ans / 150€  
 Abonnement annuel scolaire 1/2 pensionnaires / 120€  
 Abonnement annuel scolaire Internes / 75€  
 Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

**Conditions d'utilisation**  
 • Les tickets à l'unité sont valables pour un voyage.  
 • Les aller-retours sont interdits avec un même titre de transport.  
 • Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.  
 • Les abonnements mensuels sont valables du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.  
 • Les abonnements annuels sont valables 12 mois.  
 • Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

### CALENDRIER SCOLAIRE

Retour des classes :  
 jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

Vacances de la Toussaint :  
 du samedi 22 octobre 2022  
 au dimanche 6 novembre 2022

Vacances de Noël :  
 du samedi 17 décembre 2022  
 au lundi 2 janvier 2023

Vacances d'hiver :  
 du samedi 4 février 2023  
 au dimanche 19 février 2023

Vacances de printemps :  
 du samedi 8 avril 2023  
 au dimanche 23 avril 2023

Vacances d'été :  
 à compter du 8 juillet 2023

1 CORRESPONDANCE STABUS VERS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES D'AURILLAC

JOURS FÉRIÉS : LES CARS NE CIRCULENT PAS.

LES TRAJETS INTERNES À LA CABA SONT INTERDITS.  
 SE REPORTER AUX HORAIRES DE LA STABUS SUR WWW.STABUS.FR OU AU 04 71 48 53 00.

Renseignements  
 Antenne régionale du Cantal : 04 26 73 33 60  
[www.auvergneparcoursalpes.fr](http://www.auvergneparcoursalpes.fr)

Transporteur  
 STAC TRANSPORTS : 04 71 48 48 33  
[stactransports@orange.fr](mailto:stactransports@orange.fr)

\*Communes de la CABA : Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Ayrens, Carlat, Crandelles, Gou de Mamou, Jussac, Labrousse, Lacapelle Viescamp, Larcoyville, Lascelle, Mandailles-St Julien, Marmahac, Naucelles, Reilhac, Sansac de Marmiesse, St Cirgues de Jordanne, St Simon, Taisnières de Comet, Velzic, Vézac, Vézels-Rousay, Volet, Ytrac.

C01

## AURILLAC ▷ SAINT-FLOUR

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

		Jours de circulation	Me	LMMeJV	V	LMMeJV	LMJ	LMJ	
		Période scolaire	*	*	*	*	*	*	
		Grandes vacances							
		Petites vacances							
		Renvois à consulter			1		1		
AURILLAC	Gare routière			16:55	16:55	17:25	17:55	17:55	
	LP Raymond Cortat		12:05	17:05	17:05		18:05	18:05	
	Lycée Jean Monnet		12:08	17:08	17:08		18:08	18:08	
	Place Saint-Etienne		12:10	17:10	17:10		18:10	18:10	
	Square Gambetta		12:13	17:13	17:13	17:28	18:13	18:13	
	Rue Jules Ferry		12:15	17:15	17:15	17:35	18:15	18:15	
	La Dorinière		12:18	17:18	17:18	17:42	18:18	18:18	
	La Montade					17:45			
	Plaine des Sports Ponétie		12:22	17:22	17:22				
	Zone Industrielle Sistrières (-BIOSE)		12:23	17:23	17:23	17:50	18:23	18:23	
	GIOU-DE-MAMOU	Maison Neuve		12:27	17:27	17:27	17:53	18:27	18:27
	VOLET	Rue de la Maison Blanche		12:30	17:30	17:30	17:56	18:30	18:30
POLMINHAC	Mairie		12:35	17:35	17:35	18:00	18:35	18:35	
	Comblat le Château		12:40	17:43	17:43	18:03	18:43	18:43	
VIC-SUR-CERE	Cols		12:42	17:44	17:44	18:04	18:44	18:44	
	Mairie		12:45	17:45	17:45	18:05	18:45	18:45	
THIEZAC	Grand-Rue		12:55	17:55	17:55	18:15	18:55	18:55	
SAINT-JACQUES-DES-BLATS	Mairie		13:05	18:05	18:05	18:25	19:05	19:05	
LAVEISSIERE	Le Lioran			18:10				19:13	
	Fraisse Haut			18:14				19:17	
MURAT	Mairie			18:15				19:18	
	Place du Balat							19:25	
USSEL	Place du Balat			18:20					
	Le Bourg			18:30				19:35	
ROFFIAC	Luc			18:35				19:40	
	Parking de la Tour			18:45				19:50	
SAINT-FLOUR	Centre Hospitalier			18:50				19:55	
	Place de la Liberté			18:55				20:00	

Les jours de circulation des services sont abrégés comme suit :  
**L** : lundi / **M** : mardi / **Me** : mercredi / **J** : jeudi / **V** : vendredi / **S** : samedi / **DF** : dimanche et fêtes

**Tarifification**  
 Ticket : 1,5€  
 Abonnement mensuel tout public / 25€  
 réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport  
 Abonnement annuel moins de 25 ans / 150€  
 Abonnement annuel scolaire 1/2 pensionnaires / 120€  
 Abonnement annuel scolaire Internes / 75€  
 Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

**Conditions d'utilisation**  
 • Les tickets à l'unité sont valables pour un voyage.  
 • Les aller-retours sont interdits avec un même titre de transport.  
 • Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.  
 • Les abonnements mensuels sont valables du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.  
 • Les abonnements annuels sont valables 12 mois.  
 • Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

### CALENDRIER SCOLAIRE

Retour des classes :  
 jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

Vacances de la Toussaint :  
 du samedi 22 octobre 2022  
 au dimanche 6 novembre 2022

Vacances de Noël :  
 du samedi 17 décembre 2022  
 au lundi 2 janvier 2023

Vacances d'hiver :  
 du samedi 4 février 2023  
 au dimanche 19 février 2023

Vacances de printemps :  
 du samedi 8 avril 2023  
 au dimanche 23 avril 2023

Vacances d'été :  
 à compter du 8 juillet 2023

1 CORRESPONDANCE POUR LA C04, C05, C02  
 2 CORRESPONDANCE STABUS

JOURS FÉRIÉS : LES CARS NE CIRCULENT PAS.

LES TRAJETS INTERNES À LA CABA SONT INTERDITS.  
 SE REPORTER AUX HORAIRES DE LA STABUS SUR WWW.STABUS.FR OU AU 04 71 48 53 00.

Renseignements  
 Antenne régionale du Cantal : 04 26 73 33 60  
[www.auvergneparcoursalpes.fr](http://www.auvergneparcoursalpes.fr)

Transporteur  
 STAC TRANSPORTS : 04 71 48 48 33  
[stactransports@orange.fr](mailto:stactransports@orange.fr)

\*Communes de la CABA : Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Ayrens, Carlat, Crandelles, Gou de Mamou, Jussac, Labrousse, Lacapelle Viescamp, Larcoyville, Lascelle, Mandailles-St Julien, Marmahac, Naucelles, Reilhac, Sansac de Marmiesse, St Cirgues de Jordanne, St Simon, Taisnières de Comet, Velzic, Vézac, Vézels-Rousay, Volet, Ytrac.

# Le corset de la Reine (1906)



Louis-Félix de la Salle de Rochemaure naquit en 1856 à Aurillac et mourut en 1905 à Nice. Enterré dans la chapelle de son château du Doux à Yolet, il fut un grand contemporain des écrivains de son temps, notamment Frédéric Mistral à qui le texte ci-après est dédié. Le duc fera d'ailleurs beaucoup, à son niveau, pour la promotion de la langue occitane. Bien entendu, historiquement, son récit de la naissance du Baradel est pleinement romancé. Si l'on sait aujourd'hui, grâce aux recherches historiques, que Marguerite de Valois (1553-1615) (dite la reine Margot, première épouse d'Henri IV) passa un peu plus d'un an au château de Carlat (du 30 septembre 1585 au 14 octobre 1586 où elle remonte à Murat en passant avec sa cohorte, par le Plomb du Cantal), beaucoup de doutes subsistent sur cette légende couturière dont elle aurait été l'instigatrice. Légende qui se perpétue encore de nos jours et prouve une fois de plus, l'attachement et le respect au passage de cette reine dans notre contrée. Concernant ses amourettes auvergnates, on sait encore peu de choses : la famille de Résigade a certes, bel et bien existée mais aucune preuve d'un quelconque attachement à la noble souveraine. Le domaine de Cabannes appartenait déjà à cette famille au XVème siècle, il n'est pas prouvé qu'une liaison hypothétique ait considérablement enrichi cette famille comme semble le souligner dans cette histoire. On a, en revanche, plus de sources convergentes de la passion qu'elle eut pour un de ses écuyer : d'Aubiach. Originaire de Gascogne, il l'aurait suivi à Carlat puis à Usson (63) avant qu'il ne soit pendu à Aygueperse (63) par le capitaine de Montboissier-Canillac. La reine écrira d'ailleurs à son intention, un superbe poème en vers : « ... Cet amant de mon cœur qu'une éternelle absence éloigne de mes yeux, non de ma souvenance, a tiré quant à soy, sans espoir de retour, ce que j'avais d'amour. » Il se raconte même qu'un enfant, réputé sourd et aveugle à la naissance, serait né à Carlat de cet idylle coupable. Quoiqu'il en soit, la légende de la reine Margot, depuis des siècles, continue à faire couler beaucoup d'encre dans nos contrées et Claude Peyronnet-Testeil...

Claude Peyronnet-Testeil

à Mistral. père de Mireille et  
Renovateur de la Langue d'Oc.

Un soir d'été, dans le parc de Clavières-Ayrens, je restais immobile de peur d'effaroucher un rossignol qui chantait, tout près de moi, à gorge déployée. Je vis la bestiole regarder gentiment, en reprenant haleine, un pauvre petit roitelet qui profitait de ce silence pour faire entendre son pépiement. J'ose vous demander, Maître, de faire de même. On dit volontiers que des hommes vraiment supérieurs il n'y a à craindre ni indifférence, ni dédain, bienveillants qu'ils sont, d'instinct, aux humbles. Vous que le génie a placé si haut, vous qui chantez, dirais-je en mon rustique langage, aussi bien que notre musette (et nous ne connaissons pas, en Auvergne, de superlatif à cette comparaison !) écoutez, je vous prie, mes balbutiements dans l'ancestral langage. Ce n'est que verbiage d'un montagnard. Puisse un bon vent les porter jusqu'à vous, dans votre belle Provence avec l'hommage de ma respectueuse admiration...

Si, étranger à l'Auvergne, il vous est arrivé d'excursionner en Carladez, d'assister à la grand'messe à Vic, Polminhac, Saint-Clément, Yolet ou Vézac, ou encore de courir les foires des environs, vous aurez été, sans doute, surpris et charmé de l'ajustement spécial du corsage de nos paysannes, de la coupe particulière de leurs robes qui baillent, en s'évasant sur la poitrine et ont mérité par cette forme atypique, le nom de « robes à bavettes ou à gorgerin », plus connu par nos contrées sous le titre de « Baradel ».

A grand renfort de baleines, de tissus raides et empesés, d'une profusion de laine piquée, tel un couvre-pied, la bavette, naissant à la taille va, s'évasant toujours, et laisse sur la poitrine une place plus que suffisante pour contenir... les plus plantureux appâts gonflés à rassasier le nourrisson le plus goulu. Nos femmes d'Auvergne, ne sont en général ni minces, ni grêles, mais de taille à contenir plus d'une poignée de pistoles. Aussi, les garçons, ne se font-ils pas faute d'y plonger la main, pour y palper, je veux le croire, le moelleux



## Suite : Mistral, père de Mireille et Renouvateur de la Langue d'Oc.

du fichu de soie qui recouvre les épaules, et dont les deux pointes viennent s'y réunir, laissant à découvert la blancheur de neige de la guimpe. Regardez la séduisante paysanne qui orne la couverture de ce volume, et confessez franchement, qu'avec sa jolie coiffe longue de dentelles, le coquet chapeau, la chaîne d'or où pend le Saint-Esprit d'émail et de pierres chatoyantes, le petit tablier à liserés de velours, elle a bonne façon et peut rivaliser avec les plus jolies citadines d'Aurillac.

Je vais vous conter, tel que je l'ai appris jadis, comment naquit en Carladez, la mode du Baradel, vous dire qui l'inaugura, fort à son insu et sans aucune préméditation.

Aux jours où la jeunesse « vire bourrée sur bourrée » à en faire infléchir les travées et perdre haleine au cabrétaire, tandis que les vieux vident bouteille sur bouteille, que les femmeselles-mêmes acceptent, en minaudant, de s'humecter les lèvres à un verre de liqueur douce : eau de noix ou eau de coings, en croquant une languette de tarte, quand tous sont en liesse et font bombance, au sortir des vèpres, le jour de la fête du village, on entend dire volontiers en Carladez : « On se croirait encore au temps où la Reine était à Carlat ! ».

Le souvenir s'est conservé vivace du séjour de dix-huit mois que fit en notre Pays la femme d'Henri IV et quand on parle d'elle, ce ne sont que louanges en son honneur. On affirme unanimement qu'admirablement jolie, charitable à tous, bonne et bienveillante à chacun, « elle ne sut jamais rien refuser à personne ».

N'allez pas, au moins, prendre mal la chose, l'interpréter malignement, découvrir un sous-entendu égrillard dans cette expression ! On a tant et tant calomnié cette pauvre Reine, que j'ai grand peine à ajouter foi au quart des médisances qui ont couru sur elle !

Il faut convenir pourtant qu'elle était de complexion trop ardente ! Le Roi prétendait bien courir à sa guise, lui, ne se gênait guère pour satisfaire ses fantaisies, mais il n'entendait pas que sa femme en fît autant ! Il est vrai qu'il y avait entre Marguerite et lui, incompatibilité d'humeur complète, et que bien rarement le lit conjugal les réunissait ! Henri IV profitant de ce qu'il n'avait pas d'enfants, prit prétexte de la stérilité de la Reine, pour obtenir du Pape la cassation du mariage. L'épreuve fut rude, à la malheureuse femme, elle dut cependant s'incliner devant la volonté royale, accepter avec grande amertume la nouvelle vie qui lui était imposée.

Le divorce prononcé, le roi ordonna au gouverneur de Haute-Auvergne d'aller quérir Marguerite à Agen où elle s'était retirée, pour la conduire au Château de Carlat, dont la Vicomté faisait partie de son douaire. Il est peu probable, malgré la tradition, que le Marquis de Pleaux, François de Lignerac, lui ait fait faire ce long voyage en trousse sur son propre cheval. Tout porte à croire qu'il l'escorta, au contraire, avec déférent respect, et l'on sait qu'une centaine de gentilshommes des plus qualifiés du Haut-Pays, ayant à leur tête Gilbert de Lignerac, Marquis de Marzes, allèrent l'attendre aux limites de la Province.

Ce seigneur de Marzes, cadet du gouverneur, était capitaine du château de Carlat avec son gendre, le comte de la Salle pour lieutenant. Il installa du mieux qu'il put la Reine, dans la rude forteresse. Suivant ses ordres, de grandes réparations, des aménagements nouveaux avaient été effectués au Palais Bridoré, la plus vaste construction de Carlat, l'ancienne résidence du « pauvre Jacques ». Confortablement installée, entourée de respects unanimes, des attentions empressées de tous, « Margot », puisque tel était le surnom que les Rois, ses frères, aimaient à donner à Marguerite de Valois, languissait pourtant désespérément dans sa nouvelle résidence, y dépérissait d'ennui. Une seule chose lui manquait !

A Paris, avant son mariage, dans le Midi même où elle ne faisait pourtant que de courts séjours, elle était habituée à voir évoluer autour d'elle tout un sémillant escadron de jeunes gentilshommes délicats et raffinés qui, sans cesse, lui faisait la cour. Brillants cavaliers, vêtus de soie et de velours, ils savaient dissenter d'amour de façon experte, raisonner du cœur en séduisants propos, grands discoureurs de tendres choses n'ayant en tête d'autre préoccupation que de madrigaliser en l'honneur de la dame de leurs pensées.

Les seigneurs d'Auvergne, plus rudes, moins faits aux mœurs de la Cour, absorbés par leurs affaires n'avaient ni ce beau langage complexe et fleuri, ni ces voluptueuses façons. Ils étaient, en revanche, plus aptes peut-être aux prouesses amoureuses, avaient sur la conscience tout autant de galantes aventures, mais plus simplement conduites, plus lestement expédiées ! Allant vite en besogne, abordant directement le but, lorsqu'une fillette leur plaisait et qu'elle ne restait pas insensible à leurs hommages, ils ne gaspillaient pas leur temps en d'inutiles verbiages, et leur admiration, pour être moins chantante, n'en était peut-être que plus démonstrative !

Récit tiré des Récits Carladéziens du duc de la Salle de Rochemaure

A suivre .....



# Radotage d'un ronchon



## La fiscalité, moteur de l'Histoire

Même la réclame (maintenant on dit les pub.) à la télévision parle de r**O**blochon et non de r**E**Ublochon. Ces gens-là ont un problème avec la fiscalité. Les paysans (maintenant on dit les éleveurs) de Haute-Savoie trayaient (à l'époque, on disait blochaient) leurs Abondances ou leurs Montbéliardes sans trop fatiguer le pis ; en effet, le propriétaire et l'inspecteur des contributions directes (maintenant on dit des Finances publiques) relevaient les volumes collectés. Puis, discrètement, les paysans finissaient le travail (ils re-blochaient) lequel échappait à tout impôt (les hypocrites parlent de contribution). Ce qui donne du goût au Reblochon, ce n'est pas sa richesse en matières grasses, c'est qu'il a échappé à l'impôt. En revanche la contribution halal garantit que la taxe a été prélevée.

La fiscalité est le moteur de l'Histoire, mais on lui dénie le droit d'y jouer un rôle. Pourquoi le Christ est-il né dans une étable de Bethléem (Judée) et non à Nazareth (Galilée) où son père jouissait de conditions matérielles confortables ? Les Ecritures se sont accomplies grâce à un décret fiscal obligeant Joseph et Marie à cette expédition temporaire.

La France est le pays de la fiscalité par excellence. Pierre Delanoë, le parolier des chansons d'Aufray, Bécaud, Cordy, Croisille, Dalida, Dassin, Fugain, Gall, Gréco, Hallyday, Lenorman, Mouskouri, Nicoletta, Piaf, Polnareff, Sardou et Vartan, fut d'abord inspecteur de l'Enregistrement (maintenant on dit des Finances publiques pour éviter de dire des Impôts) ; je l'entendis, à la radio, mettre au défi son interlocuteur de lui trouver un seul impôt, une seule taxe, dans le monde (maintenant on dit la planète), qui n'ait été préalablement créé par les Tricolores (maintenant on dit les Bleus). Lorsque les papes, initialement bien assis à Rome, se sont exilés en France, à Avignon (les pédants et les ignares disent en Avignon), ils n'eurent que l'obsession de créer la fiscalité pontificale ; et c'est ainsi que naquit l'anticléricalisme. Et l'antisémitisme est né des dispositions fiscales prises par Philippe Le Bel. Triste XIV<sup>e</sup> siècle !

La Révolution française est-elle née de l'adversité climatique ou des doléances (toutes fiscales) ? C'est encore une question fiscale qui définit la Laïcité « Rendez à César ce qui appartient à César ». J'irai plus loin, je dirais « Dis-moi qu'elle est ta conception de la fiscalité, et je te dirai qui tu es ».

Préférez-vous le Reblochon au Cantal ?  
Etes-vous anticlérical ? Antisémitite ? Vous n'aimez pas Les Lacs du Connemara ?  
Tout s'explique, montrez-moi votre avis d'imposition.

Alexandre Puechvent

## MJ DECOR'

**PEINTURE**   **PAPIER PEINT**   **CARRELAGE**

5, Route de Riom-ès-Montagnes - 15300 MURAT

06 71 27 06 34  
mjdecor.murat@outlook.fr

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30  
Mardi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30  
Samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h





# Au fil du temps

Peu à peu, nos jolies fleurs s'éteignent et laissent place aux couleurs lumineuses de l'automne. L'hiver et son manteau blanc arrivent à grands pas. Pour égayer ces longues soirées froides, à l'intérieur, rien de tel que de «taper le carton» avec un bon feu de cheminée.

Quand à l'extérieur, il faut bien se couvrir pour se «balader » dans tout le village et admirer toutes ces maisons et tous ces balcons que chacun d'entre vous aura pris soin d'illuminer suivant ses envies et ses possibilités.

Chez Marinette COMBELLE, ( le café tabac, le rendez-vous, pour ceux qui ne connaissent pas ) vous pouvez y déposer les décorations que vous ne voulez plus, d'autres peuvent peut-être les faire revivre chez eux.

(C'est du recyclage...)

De nouvelles illuminations féériques vont enchanter certaines de nos rues.. mais CHUTTTT ..c'est une surprise.

Alors, n'oubliez pas, une décoration de Noel, si petite soit elle, réchauffe toujours les cœurs....

Brigitte GALLAND

## Bienvenue

La commune souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants :

Mr PIGEON Jérôme, Mme PERRAN Betty et leur 2 enfants, Nawel et Emrys.

Mme Angélique LABARRE, Fabrice MORTIER, et leur trois enfants, les jumeaux, Matéo et Mélissa ,7 ans, et le petit dernier, Mathis 15 mois.



## Numéros d'urgences

<p><b>15</b> SAMU</p> <p>POUR DEMANDER L'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE MÉDICALE EN SITUATION DE DÉTRESSE. POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS UN ORGANISME DE PERMANENCE DE SOINS.</p>	<p><b>17</b> POLICE SECOURS</p> <p>POUR SIGNALER UNE INFRACTION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION IMMÉDIATE DES SERVICES DE POLICE.</p>	<p><b>18</b> SAPEURS-POMPIERS</p> <p>EN SITUATION DE PÉRIL, ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU PERSONNES ET QUI NÉCESSITE UNE INTERVENTION RAPIDE.</p>	<p>0892 683 208 Chéquier volé ou perdu 0892 705 705 Opposition carte bancaire 0800 47 33 33 Urgence sécurité gaz</p>	<p>Ouverture au public du secrétariat de Mairie</p> <p>Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures 30</p> <p>Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone au 04 71 47 05 90 et par mail de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00</p> <p>Possibilité de prendre rendez-vous l'après midi</p>
<p><b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT, UN INCENDIE OU UN GAMBROUJAGE DANS N'IMPORTE QUEL PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE.</p>	<p><b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>UN NUMÉRO ACCESSIBLE PAR FAX ET SMS. SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE SITUATION D'URGENCE.</p>	<p><b>3624</b> SOS MÉDECINS</p> <p>SI VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MÉDECIN EN URGENCE. SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT NE PEUT VOUS RECEVOIR LA NUIT OU LES WEEKENDS.</p>	<p>Carladès Communauté de Communes 04 71 47 89 00</p>	
<p>Centres anti-poisons Rennes 02 99 59 22 22 Angers 02 41 48 21 21 Paris 01 40 05 48 48</p>			<p>119 Enfance maltraitée 3919 Violences conjugales</p>	
<p>Déchetterie de Vic-sur-Cère 04 71 47 89 04 Horaires : Lundi et Mardi de 14h à 18h, Vendredi de 13h à 17h / Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Dernier accès 15 minutes avant fermeture</p>				